

NORME
INTERNATIONALE

ISO/CEI
8613-7

Deuxième édition
1994-11-01

AMENDEMENT 1
1998-12-15

**Technologies de l'information —
Architecture de document ouverte (ODA) et
format de transfert: Architecture de
contenu graphique en points**

AMENDEMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

*Information technology — Open Document Architecture (ODA) and
Interchange Format: Raster graphics content architectures*

AMENDMENT 1

[ISO/IEC 8613-7:1994/Amd 1:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/52e90e4a-dc35-4a16-81c9-b2b6e54af0db/iso-iec-8613-7-1994-amd-1-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/52e90e4a-dc35-4a16-81c9-b2b6e54af0db/iso-iec-8613-7-1994-amd-1-1998>



Numéro de référence
ISO/CEI 8613-7:1994/Amd.1:1998(F)

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 8613-7:1994/Amd 1:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/52e90e4a-dc35-4a16-81c9-b2b6e54af0db/iso-iec-8613-7-1994-amd-1-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/52e90e4a-dc35-4a16-81c9-b2b6e54af0db/iso-iec-8613-7-1994-amd-1-1998>

© ISO/CEI 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

ISO/CEI Copyright Office • Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Version française tirée en 1999

Imprimé en Suisse

Sommaire

	<i>Page</i>
1) Paragraphe 2.1.....	1
2) Paragraphe 2.3.....	1
3) Paragraphe 3.....	1
4) Paragraphe 4.....	3
5) Paragraphe 7.4.....	3
6) Paragraphe 9.1.1.....	3
7) Paragraphe 9.2.8.....	5
8) Paragraphe 9.2.10.....	6
9) Nouveaux paragraphes 9.2.11 à 9.2.17.....	6
10) Paragraphe 10.3.....	8
11) Paragraphe 10.4.....	9
12) Nouveaux paragraphes 11.8 et 11.9.....	10
13) Paragraphe 14.2.....	12
14) Annexe A.....	13
15) Annexe B.....	14

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

ISO/IEC 8613-7:1994/Amd 1:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/52e90e4a-dc35-4a16-81c9-b2b6e54af0db/iso-iec-8613-7-1994-amd-1-1998>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

L'Amendement 1 à l'ISO/CEI 8613-7:1994 a été élaboré par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, en collaboration avec l'UIT-T. Le texte identique est publié en tant que Rec. UIT-T T.417/Amd.1.

(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 8613-7:1994/Amd 1:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/52e90e4a-dc35-4a16-81c9-b2b6e54af0db/iso-iec-8613-7-1994-amd-1-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/52e90e4a-dc35-4a16-81c9-b2b6e54af0db/iso-iec-8613-7-1994-amd-1-1998>

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION 6 ARCHITECTURE DE DOCUMENT
OUVERTES (ODA) ET FORMAT DE TRANSFERT: ARCHITECTURE DE
CONTENU GRAPHIQUE EN POINTS**

AMENDEMENT 1

1) Paragraphe 2.1

Ajouter par ordre numérique:

- Recommandation T.81 du CCITT (1992) | ISO/CEI 10918-1:1993, *Technologies de l'information – Compression numérique et codage des images fixes de nature photographique – Prescriptions et lignes directrices.*
- Recommandation UIT-T T.82 (1993) | ISO/CEI 11544:1993, *Technologies de l'information – Représentation codée des images et du son – Compression progressive des images en deux tons.*

2) Paragraphe 2.3

Ajouter à la fin de ce paragraphe:

- Recommandation UIT-T T.42 (1994), *Méthode de représentation des demi-teintes polychromes en télécopie.*

3) Paragraphe 3

Remplacer le paragraphe par:

Pour les besoins de la présente Recommandation | Norme internationale, les définitions figurant dans la Rec. UIT-T T.411 | ISO/CEI 8613-1 s'appliquent.

Pour les besoins de la présente Recommandation | Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

3.1 Définitions JPEG

Les termes définis dans la Rec. T.81 du CCITT | ISO/CEI 10918-1 s'appliquent.

3.2 Définitions JBIG

Les termes définis dans la Rec. UIT-T T.82 | ISO/CEI 11544 s'appliquent.

3.3 Autres définitions

Les termes suivants sont définis dans la présente Recommandation | Norme internationale.

3.3.1 décodage arithmétique (adaptatif) (binaire): procédure de décodage entropique (statistique) qui restitue la séquence de symboles à partir de la séquence d'éléments binaires produite par le codeur arithmétique.

3.3.2 codage arithmétique (adaptatif) (binaire): procédure de codage entropique (statistique) appliquant une subdivision récurrente de la probabilité de la séquence de symboles codés jusqu'à ce point.

- 3.3.3 mode de base (séquentiel):** processus séquentiel de codage et de décodage à coefficients DCT, spécifié dans la Rec. T.81 du CCITT | ISO/CEI 10918-1, qui est nécessaire pour tous les processus de décodage à coefficients DCT.
- 3.3.4 entrelacé en blocs:** qualificatif appliqué au multiplexage répétitif, effectué dans un ordre spécifique, de petits groupes de blocs de 8×8 échantillons extraits de chaque composante d'un balayage.
- 3.3.5 composante:** une des matrices à deux dimensions qui forment une image.
- 3.3.6 décodage entropique (statistique):** procédure sans perte qui restitue la séquence de symboles à partir de la séquence d'éléments binaires produite par le codeur entropique.
- 3.3.7 codage entropique (statistique):** procédure sans perte qui convertit une séquence de symboles d'entrée en une séquence d'éléments binaires telle que le nombre moyen de bits par symbole s'approche de l'entropie des symboles d'entrée.
- 3.3.8 hiérarchique:** mode de fonctionnement pour le codage d'une image où la première trame d'une composante donnée est suivie de trames codant les différences entre les données de source et les données reconstituées à partir de la trame précédente de cette composante. Des changements de définition sont autorisés d'une trame à l'autre.
- 3.3.9 codage de Huffman:** procédure de codage entropique qui attribue un code de longueur variable à chaque symbole d'entrée. Les symboles plus probables reçoivent des codes plus courts.
- 3.3.10 table de Huffman:** ensemble de codes de longueur variable requis dans un codeur de Huffman et dans un décodeur de Huffman.
- 3.3.11 entrelacé:** qualificatif appliqué au multiplexage répétitif, effectué dans un ordre spécifique, de petits groupes d'unités de données extraites de chaque composante d'un balayage.
- 3.3.12 JBIG:** abréviation de l'expression *Joint Bi-level Image Experts Group* (Groupe mixte d'experts sur les images en deux tons), utilisée comme synonyme de la Rec. UIT-T T.82 | ISO/CEI 11544..
- 3.3.13 JPEG:** abréviation de l'expression *Joint Photographic Experts Group* (Groupe commun d'experts sur la compression des images de nature photographique), utilisée comme synonyme de la Rec. T.81 du CCITT | ISO/CEI 10918-1.
- 3.3.14 sans perte:** qualificatif appliqué aux processus de codage et de décodage ainsi qu'aux procédures dans lesquelles le flux de sortie de procédure(s) de décodage est identique au flux d'entrée de procédure(s) de codage.
- 3.3.15 avec pertes:** qualificatif appliqué à des processus de codage et de décodage qui ne sont pas sans perte.
- 3.3.16 non conservateur des informations:** voir le terme *avec pertes*.
- 3.3.17 non entrelacé:** qualificatif appliqué à une séquence de traitement d'unités de données lorsque le balayage ne comporte qu'une seule composante.
- 3.3.18 progressif (codage):**
- un des processus à coefficients DCT définis dans la Rec. T.81 du CCITT | ISO/CEI 10918-1, dans lequel chaque balayage améliore normalement la qualité de l'image reconstituée. [T.81 | ISO/CEI 10918-1]
 - méthode de codage d'image pouvant segmenter celle-ci en bandes, codant ensuite l'image entière dans une première couche à définition la moins élevée puis augmentant progressivement sa définition au moyen d'images de couches différentielles. Cette méthode est compatible avec le codage progressif, par remise en ordre des données de bande/couche. [T.82 | ISO/CEI 11544]
- 3.3.19 quantification (uniforme):** procédure par laquelle des coefficients de transformation en cosinus discrète (DCT, *discrete cosine transform*) sont échelonnés linéairement afin de réaliser une compression.
- 3.3.20 table de quantification:** ensemble de 64 valeurs de quantification utilisées pour quantifier les coefficients DCT.
- 3.3.21 échantillon:** élément de la matrice à deux dimensions représentant une composante.
- 3.3.22 codage séquentiel:** un des processus de codage sans perte ou de type DCT définis dans la norme JPEG, où chaque balayage code une composante entière de l'image.
- 3.3.23 bande:** zone verticale fixe d'une image dont la largeur horizontale couvre celle de cette image.

4) Paragraphe 4

Remplacer les abréviations existantes par:

AAH	Dimension horizontale de la surface disponible (<i>horizontal dimension of available area</i>)
AAV	Dimension verticale de la surface disponible (<i>vertical dimension of available area</i>)
BDH	Dimension horizontale du pavé (<i>horizontal block dimension</i>)
BDV	Dimension verticale du pavé (<i>vertical block dimension</i>)
DL	Couche différentielle (<i>differential layer</i>)
DP	Prédiction déterministe (<i>deterministic prediction</i>)
EOFB	Fin de bloc de télécopie (<i>end-of-facsimile-block</i>)
JBIG	Groupe mixte d'experts sur les images en deux tons (<i>joint bi-level image experts group</i>)
JPEG	Groupe commun d'experts sur la compression des images de nature photographique (<i>joint photographic experts group</i>)
MSB	Bit le plus significatif (<i>most significant bit</i>)
NLC	Nombre de lignes de la matrice découpée (<i>number of lines of the clipped array</i>)
NPC	Nombre de pixels par ligne de la matrice découpée (<i>number of pels per line of the clipped array</i>)
PS	Espacement des pixels (<i>pel spacing</i>)
RTC	Retour à la commande (<i>return-to-control</i>)
SR	Rapport d'espacement (<i>spacing ratio</i>)
TP	Prédiction typique (<i>typical prediction</i>)

5) Paragraphe 7.4

Modifier comme suit le dernier alinéa:

Le contenu de chaque pavé peut être codé conformément aux Recommandations UIT-T T.4, T.6, T.4 – MSB, T.6 – MSB, JPEG, JBIG avec 1 bit par composante chromatique, JBIG avec plus d'un bit par composante chromatique ou être codé en phototrame (*bitmap*), selon ce qui est spécifié par les attributs de codage. En variante, ce contenu peut être omis si tous les pixels contenus dans le pavé sont en avant-plan ou en arrière-plan.

6) Paragraphe 9.1.1

Remplacer ce paragraphe par:

9.1.1 Type de codage (type of coding)

CLASSIFICATION:	Avec valeurs par défaut.
APPLICABILITÉ:	Classes d'architecture de contenu formaté et retraitable formaté.
STRUCTURE:	Identificateur d'objet ASN.1 ou entier non négatif.
VALEURS ADMISSIBLES:	Les valeurs admissibles pour cet attribut dépendent de la valeur de l'attribut "bits par composante chromatique", à savoir: "bits par composante chromatique" = 1: identificateur d'objet ASN.1: { 2 8 3 7 0 } pour le 'codage Rec. T.6', { 2 8 3 7 1 } pour le 'codage unidimensionnel Rec. T.4', { 2 8 3 7 2 } pour le 'codage bidimensionnel Rec. T.4', { 2 8 3 7 3 } pour le 'codage phototramé', { 2 8 3 7 5 } pour le 'codage pavé', { 2 8 3 7 6 } pour le 'codage Rec. T.6 – MSB', { 2 8 3 7 7 } pour le 'codage unidimensionnel' Rec. T.4 – MSB', { 2 8 3 7 8 } pour le 'codage bidimensionnel Rec. T.4 – MSB',

{ 2 8 3 7 12 } pour le 'codage JBIG avec bits par composante chromatique = 1', entier non négatif:

1 pour le 'codage Rec. T.6'.

"bits par composante de couleur" > 1:

identificateur d'objet ASN.1:

{ 2 8 3 7 9 } pour le 'codage des valeurs directes',

{ 2 8 3 7 10 } pour le 'codage des longueurs de séquence d'octets',

{ 2 8 3 7 11 } pour le 'codage de l'index condensé',

{ 2 8 3 7 13 } pour le 'codage JPEG',

{ 2 8 3 7 14 } pour le 'codage JBIG' avec 'bits par composante chromatique > 1',

NOTE – L'utilisation des 'codage Rec. T.6 – MSB', 'codage unidimensionnel Rec. T.4 – MSB' et 'codage bidimensionnel Rec. T.4 – MSB' n'est applicable qu'à la Recommandation UIT-T T.417.

VALEUR PAR DÉFAUT: Les valeurs admissibles pour cet attribut dépendent de la valeur de l'attribut "bits par composante chromatique" comme suit:

"bits par composante chromatique" = 1:

'codage Rec. T.6',

"bits par composante chromatique" > 1:

'codage JPEG'

DÉFINITION:

Pour les architectures de contenu graphique en points, les valeurs possibles de cet attribut sont:

- 'codage Rec. T.6', pour le schéma de codage bidimensionnel défini dans la Recommandation T.6 du CCITT;
- 'codage unidimensionnel Rec. T.4', pour le schéma de codage unidimensionnel défini dans la Recommandation UIT-T T.4;
- 'codage bidimensionnel Rec. T.4', pour le schéma de codage bidimensionnel défini dans la Recommandation UIT-T T.4;
- 'codage phototramé';
- 'codage Rec. T.6 – MSB', pour le schéma de codage bidimensionnel défini dans la Recommandation T.6 du CCITT et dans lequel le premier bit des données codées en T.6 est attribué au bit de plus fort poids du premier octet;
- 'codage unidimensionnel Rec. T.4 – MSB', pour le schéma de codage unidimensionnel défini dans la Recommandation UIT-T T.4 et dans lequel le premier bit des données codées en T.4 est attribué au bit de plus fort poids du premier octet;
- 'codage bidimensionnel Rec. T.4 – MSB', pour le schéma de codage bidimensionnel défini dans la Recommandation UIT-T T.4 et dans lequel le premier bit des données codées en T.4 est attribué au bit de plus fort poids du premier octet;
- 'codage JPEG', pour le schéma de codage défini dans la Rec. T.81 du CCITT | ISO/CEI 10918-1;
- 'codage JBIG avec bits par composante chromatique = 1', pour le schéma de codage défini dans la Rec. UIT-T T.82 | ISO/CEI 11544;
- 'codage JBIG avec bits par composante chromatique > 1', pour le schéma de codage défini dans la Rec. UIT-T T.82 | ISO/CEI 11544;
- 'codage pavé', pour le schéma de pavage défini dans la présente Spécification, au schéma de codage phototramé et au schéma de codage bidimensionnel défini dans la Rec. T.6 du CCITT, ou conformément aux schémas de codage unidimensionnel ou bidimensionnel définis dans la Rec. UIT-T T.4, au schéma de codage bidimensionnel défini dans la Rec. T.6 du CCITT avec correspondance MSB, ou conformément aux schémas de codage unidimensionnel ou bidimensionnel définis dans la Rec. UIT-T T.4 avec correspondance MSB, au schéma de codage JPEG défini dans la Rec. T.81 du CCITT | ISO/CEI 10918-1, ou aux schémas de codage JBIG définis dans la Rec. UIT-T T.82 | ISO/CEI 11544;

- 'codage des valeurs directes';
- 'codage des longueurs de séquence d'octets';
- 'codage de l'index condensé'.

Ces schémas de codage sont expliqués à l'article 11.

La valeur 'codage pavé' indique que les pavés dans la description d'une portion de contenu sont codés chacun selon la valeur de l'attribut "types de pavé" associé défini en 9.2.8.

La valeur de l'attribut "type de codage" d'une description d'une portion de contenu, conforme à la présente Spécification, est un identificateur d'objet ASN.1 ou un nombre entier.

En codage, la relation entre l'ordre des pixels et celui des bits dans un octet est telle que le premier pixel dans l'ordre des bits est attribué au bit de plus fort poids d'un octet.

La relation entre l'ordre des pixels, l'ordre des bits codés et l'ordre des octets codés est identique à celle correspondant aux codages pour pavés, phototrames sans pavé, Rec. T.4, Rec. T.4 – MSB, Rec. T.6 et Rec. T.6 – MSB, JPEG, JBIG avec 1 bit par composante chromatique et JBIG avec plus d'un bit par composante chromatique.

7) **Paragraphe 9.2.8**

Remplacer ce paragraphe par:

9.2.8 **Types de pavés**

CLASSIFICATION:	Avec valeurs par défaut.
APPLICABILITÉ:	Classe d'architecture de contenu retraitable formaté.
VALEURS ADMISSIBLES:	Séquence d'un ou plusieurs éléments de données possédant l'une des valeurs suivantes: 'fond nul', 'premier plan nul', 'codage phototramé', 'codage Rec. T.6', 'codage unidimensionnel Rec. T.4', 'codage bidimensionnel Rec. T.4', 'codage Rec. T.6 – MSB', 'codage unidimensionnel Rec. T.4 – MSB', 'codage bidimensionnel Rec. T.4 – MSB', 'JPEG', 'JBIG'.
VALEUR PAR DÉFAUT:	Tous les pavés sont codés Rec. T.6.

DÉFINITION:

Cet attribut indique les types de codage des pavés dans la portion de contenu, sous la forme d'une séquence de valeurs. Chaque valeur spécifie comme suit le type de codage du pavé correspondant (voir la Figure 6) dans la portion de contenu:

- 'fond nul', indiquant que tous les pixels du pavé sont connus pour être le fond et que le pavé n'a pas de contenu codé;
- 'premier plan nul', indiquant que tous les pixels du pavé sont connus pour être le premier plan et que le pavé n'a pas de contenu codé;
- 'codage Rec. T.6', indiquant que les pixels du pavé sont codés sous forme d'une chaîne d'octets Rec. T.6;
- 'codage unidimensionnel Rec. T.4', indiquant que les pixels du pavé sont codés sous la forme d'une chaîne d'octets unidimensionnelle Rec. T.4;
- 'codage bidimensionnel Rec. T.4', indiquant que les pixels du pavé sont codés sous la forme d'une chaîne d'octets bidimensionnelle Rec. T.4;
- 'codage Rec. T.6 – MSB', indiquant que les pixels du pavé sont codés sous la forme d'une chaîne d'octets Rec. T.6;
- 'codage unidimensionnel Rec. T.4 – MSB', indiquant que les pixels du pavé sont codés sous la forme d'une chaîne d'octets unidimensionnelle Rec. T.4;
- 'codage bidimensionnel Rec. T.4 – MSB', indiquant que les pixels du pavé sont codés sous la forme d'une chaîne d'octets bidimensionnelle Rec. T.4;

- 'codage phototramé', indiquant que les pixels du pavé sont codés sous la forme d'une chaîne d'octets bitmap;
- 'JPEG', indiquant que les pixels du pavé sont codés sous la forme d'une chaîne d'octets JPEG;
- 'JBIG avec 1 bit par composante', indiquant que les pixels du pavé sont codés sous la forme d'une chaîne d'octets JBIG avec 1 bit par composante;
- 'JBIG avec plus d'un bit par composante', indiquant que les pixels du pavé sont codés sous la forme d'une chaîne d'octets JBIG avec plus d'un bit par composante.

Le nombre de valeurs est égal au nombre de pavés.

Cet attribut ne s'applique que si la valeur de l'attribut "type de codage" est 'codage pavé'.

8) Paragraphe 9.2.10

Remplacer ce paragraphe par:

9.2.10 Format d'entrelacement

CLASSIFICATION:	Avec valeurs par défaut.
APPLICABILITÉ:	Classes d'architecture de contenu formaté et retraitable formaté.
VALEURS ADMISSIBLES:	'pixel', 'ligne', 'plan', 'bande'.
VALEUR PAR DÉFAUT:	'plan'.

DÉFINITION:

Cet attribut définit la méthode d'entrelacement des composantes de l'image. Les valeurs sont définies comme suit:

'pixel'	pour chaque pixel, les valeurs de la composante chromatique sont (toutes) contiguës;
'ligne'	pour chaque composante chromatique, toutes les valeurs correspondant à chaque pixel sur une ligne sont (toutes) contiguës;
'plan'	pour chaque composante chromatique, toutes les valeurs correspondant à cette composante sont contiguës (JPEG), (JBIG);
'bande'	pour chaque composante chromatique, toutes les valeurs correspondant à cette composante sont contiguës (JBIG)

Pour le codage JPEG, le format d'entrelacement (appelé "entrelacement des blocs") doit utiliser la valeur 'pixel' et le cas non entrelacé doit utiliser la valeur 'bloc'.

9) Nouveaux paragraphes 9.2.11 à 9.2.17

Ajouter les nouveaux paragraphes 9.2.11 à 9.2.17:

9.2.11 Sous-échantillonnage

CLASSIFICATION:	Avec valeurs par défaut.
APPLICABILITÉ:	Classes d'architecture de contenu formaté et retraitable formaté.
VALEURS ADMISSIBLES:	Chaînes d'octets choisies dans le tableau suivant:

Sémantique du format	Notation JPEG	Chaîne d'octets
4:1:1	((2,2),(1,1),(1,1))	'221111'H
2:1:1 ou 4:2:2	((2,1),(1,1),(1,1))	'211111'H
1:1:1	((1,1),(1,1),(1,1))	'111111'H

VALEUR PAR DÉFAUT: '111111'H

DÉFINITION:

Cet attribut JPEG et JBIG définit le facteur de sous-échantillonnage horizontal et vertical pour chaque composante chromatique.

9.2.12 Mode de codage JPEG

CLASSIFICATION:	Avec valeurs par défaut.
APPLICABILITÉ:	Classes d'architecture de contenu formaté et retraitable formaté.
VALEURS ADMISSIBLES:	Un des deux paramètres suivants: 'codage de Huffman' et 'codage arithmétique' Les valeurs admissibles du paramètre 'codage de Huffman' sont les suivantes: 'algorithme de base', 'codage DCT séquentiel étendu', 'codage DCT progressif', 'codage spatial sans perte'. Les valeurs admissibles du paramètre 'codage arithmétique' sont les suivantes: 'codage DCT séquentiel étendu', 'codage DCT progressif', 'codage spatial sans perte'.
VALEUR PAR DÉFAUT:	Le paramètre "codage de Huffman" prend par défaut la valeur 'algorithme de base'.

DÉFINITION:

Cet attribut définit le type de schéma de codage JPEG utilisé.

9.2.13 Table de quantification JPEG

CLASSIFICATION:	Avec valeurs par défaut.
APPLICABILITÉ:	Classes d'architecture de contenu formaté et retraitable formaté.
VALEURS ADMISSIBLES:	'table associée', 'table par défaut'.
VALEUR PAR DÉFAUT:	'table associée'.

DÉFINITION:

Cet attribut définit le type de table de quantification à utiliser avec le schéma de codage JPEG.

9.2.14 Table de Huffman JPEG

CLASSIFICATION:	Avec valeurs par défaut.
APPLICABILITÉ:	Classes d'architecture de contenu formaté et retraitable formaté.
VALEURS ADMISSIBLES:	'table associée', 'table préférée'.
VALEUR PAR DÉFAUT:	'table associée'.

DÉFINITION:

Cet attribut définit le type de table de Huffman à utiliser avec le schéma de codage JPEG.

9.2.15 Prédiction JBIG typique pour la couche de base

CLASSIFICATION:	Avec valeurs par défaut.
APPLICABILITÉ:	Classes d'architecture de contenu formaté et retraitable formaté.
VALEURS ADMISSIBLES:	'tp non utilisée', 'tp utilisée'.
VALEUR PAR DÉFAUT:	'tp non utilisée'.

DÉFINITION:

Cet attribut indique l'utilisation de la prédiction typique.

9.2.16 Couche différentielle JBIG

CLASSIFICATION:	Avec valeurs par défaut.
APPLICABILITÉ:	Classes d'architecture de contenu formaté et retraitable formaté.
VALEURS ADMISSIBLES:	'DL absente', 'DL codée sans TP ni DP', 'DL codée avec TP', 'DL codée avec DP', 'DL codée avec DP et table DP privée', 'DL codée avec TP et DP', 'DL codée avec TP, DP et table DP privée'.
VALEUR PAR DÉFAUT:	'DL absente'.